



Logements et fumée secondaire



Liminaire	3
Sommaire méthodologique	4
Faits saillants	5
Résultats	9
Annexes (méthodologie, questionnaire, profil des répondants)	24

- Ipsos a conduit en 2010 une étude pour l'Ontario Smoke-Free Housing Coalition, portant sur l'état de l'opinion publique à l'égard de la fumée secondaire dans les bâtiments comprenant plusieurs logements. Cette étude visait à sensibiliser les autorités sur l'importance de stimuler l'offre de logements donnant accès à un environnement sans fumée.
- L'Association pour les Droits de Non-Fumeurs (ADNF) a mandaté Ipsos afin de répliquer cette étude dans la province du Québec.
- L'étude reprend essentiellement le contenu de celui appliqué au projet de l'Ontario Smoke-Free Housing Coalition.
- Les détails concernant la méthodologie se retrouvent en annexes, de même que le questionnaire.

Méthode de collecte des données

Sondage web

Sélection des répondants

Aléatoire, à partir du panel Ipsos

Taille de l'échantillon

	Échantillon	Marge d'erreur (19 fois sur 20)
Montréal	550	4,2%
Québec	138	8,3%
Reste du Québec	<u>315</u>	<u>5,5%</u>
TOTAL	1003	3,1%

Critères de sélection

- résider ou avoir résidé (au cours des deux dernières années) dans un immeuble résidentiel comptant deux habitations ou plus
- être âgé de 18 ans et plus
- ne pas travailler dans les domaines suivants: publicité, relations publiques, politique, gouvernement, santé, pharmaceutique, marketing, publication, radio et télévision.

Pondération

Selon le sexe, l'âge et la langue

Durée du questionnaire

10 minutes

Dates de collecte des données

Du 31 janvier au 3 février 2012

Différences significatives entre sous-groupes de l'échantillon

Un résultat souligné dans les tableaux ou graphiques indique qu'il est surdéveloppé comparativement à sa contrepartie dans l'échantillon

La fumée secondaire affecte un résident sur deux

- Environ le tiers (35%) de l'échantillon sondé était composé de fumeurs ou de personnes habitant avec un fumeur. Cette proportion s'est avérée similaire peu importe l'âge, le sexe, la région, le revenu, l'éducation ou la présence d'enfants au sein du foyer, avec une légère surreprésentation chez les 35-54 ans (40%) et les répondants avec une scolarité de niveau secondaire ou moins (41%). Logiquement, le statut de foyer fumeur teinte significativement les positions face à la problématique de l'ADNF.
- Au cours des six derniers mois, près de la moitié (47%) des occupants d'immeubles résidentiels ont été exposés à des odeurs externes de fumée de tabac au sein de leur logement. Le problème est récurrent pour plusieurs d'entre eux, 37% étant exposés à la fumée secondaire externe au moins une fois par mois et 30% au moins une fois par semaine.
 - Soulignons que la proportion de gens exposés aux odeurs de fumée est plus significative chez les jeunes, les moins scolarisés, les revenus plus faibles et ceux déboursant des plus faibles montants pour leur loyer ou hypothèque. Nous pouvons supposer que ces personnes habitent des immeubles de qualité inférieure à leurs contreparties qui disposent de meilleures situations socio-économiques.
- Les sources d'infiltration les plus citées sont les couloirs (42%) et les fenêtres ouvertes (33%), et dans une moindre mesure les ventilateurs de la cuisine ou de la salle de bain (16%), les fuites d'air (13%) ou la ventilation partagée (7%).
 - L'application de l'interdiction de fumer dans les couloirs devrait donc être mieux appliquée. Mais le problème observé ici peut également résulter de l'infiltration de la fumée par les interstices des portes d'entrée non hermétiques donnant sur le couloir et faisant en sorte que la fumée émise dans le domicile d'un fumeur peut se propager dans le couloir puis dans l'habitation de ses voisins.

Une nuisance qui affecte la qualité de vie

- Près de 9 foyers non-fumeurs sur 10 exposés à la fumée secondaire externe se disent dérangés par les odeurs de tabac qui s'infiltrent dans leur logement. Même chez les ménages fumeurs, près de la moitié sont importunés dans une certaine mesure.
 - 20% des non-fumeurs ont été dérangés à un tel point qu'ils ont déménagé ou l'ont considéré, tout comme 25% des ménages avec enfants.
 - Ramené sur l'ensemble de l'échantillon, ce sont donc près du tiers des résidents interrogés qui sont indisposés par le phénomène qui apparaît dès lors comme une vraie préoccupation de société et qui justifie la démarche de l'ADNF.
- La perception des infiltrations varie significativement d'un individu à l'autre et selon sa situation sociodémographique. Les moins préoccupés sont, sans surprise, les fumeurs (62%). À l'inverse, les non-fumeurs, les plus éduqués, les plus jeunes et les ménages avec enfants témoignent d'une inquiétude plus prononcée, surtout à l'égard du risque que ces infiltrations posent pour la santé.
 - La santé est d'autant plus préoccupante pour les 12% qui affirment qu'un membre de leur foyer a déjà souffert d'une maladie ou de l'aggravation d'une maladie pouvant être attribuée à l'exposition à de la fumée secondaire dans leur domicile. Soulignons que l'asthme figure parmi les maladies les plus citées.
- Parmi les résidents affligés par le phénomène, environ un répondant sur cinq (davantage chez les non-fumeurs et les ménages avec enfants) a déjà suggéré à son propriétaire, à la compagnie de gestion de la propriété ou au syndic de copropriété que quelque chose devrait être fait contre ces odeurs de fumée de tabac. Toutefois, dans un cas sur deux, rien n'a été fait pour solutionner le problème. Somme toute, le problème n'a été réglé que pour un cas rapporté sur cinq. Le règlement informel du problème semble donc moyennement s'opérer et une disposition réglementaire semble plus à même d'apporter une réponse au plus grand nombre.

Manque de connaissance au niveau des lois

- Plus de la moitié des résidents interrogés affirment qu'il est autorisé de fumer partout dans leur immeuble. Seul le tiers souligne l'interdiction de fumer dans les couloirs, les escaliers intérieurs et les zones communes.
 - Soulignons toutefois que la nature des immeubles dans lesquels vivent les répondants influence significativement ces résultats, étant donné que les plus petits immeubles (les plex) n'ont souvent pas de zones communes.
- Les lois anti-tabac du Québec restent méconnues. Ainsi, la majorité (70%) des répondants pensent que fumer dans les zones communes des immeubles résidentiels est interdit, dont seuls 39% l'affirment avec certitude.
 - Quoi qu'il en soit, ce résultat indique que l'interdiction de fumer dans les aires communes jouirait d'une forte légitimité puisqu'elle est déjà considérée comme acquise.
- Encore plus nébuleux est le droit d'un propriétaire d'exiger que toutes les habitations de ses immeubles résidentiels soient sans fumée. L'avis est nettement partagé sur cette question.
 - Fait intéressant: les non-fumeurs et les gens favorables aux immeubles sans fumée sont davantage convaincus que cette pratique est légale.

Intérêt marqué pour les immeubles sans fumée

- Face à l'idée d'un immeuble 100% sans fumée, deux tiers sont favorables. Un intérêt marqué est noté chez les non-fumeurs (78%) et les plus scolarisés (69%), témoignant du potentiel d'un tel projet résidentiel.
- Si elles avaient le choix, près de 6 personnes sur 10 (58% - soit la quasi-totalité des foyers non-fumeurs) préféreraient vivre dans une habitation sans fumée, alors que 20% se disent indifférents. Moins du quart (23%) émettent une préférence pour un immeuble où fumer est autorisé, un score qui est inférieur à la proportion de ménages fumeurs ayant participé à notre étude (35%).
 - Ce constat signale un intérêt chez certains ménages comptant un ou des fumeurs qui s'imaginent possiblement que cet environnement sans fumée serait propice à cesser de fumer.
- Entre deux immeubles identiques en tous points, incluant le coût, dont l'un interdirait de fumer partout, y compris dans les habitations, alors que l'autre permettrait de fumer, 70% choisiraient l'immeuble « non fumeur ». Les plus enclins à se positionner en ce sens sont les non-fumeurs (89%), les plus scolarisés (77%), les foyers disposant de revenus plus élevés (75%), et les hommes (73%).



RÉSULTATS



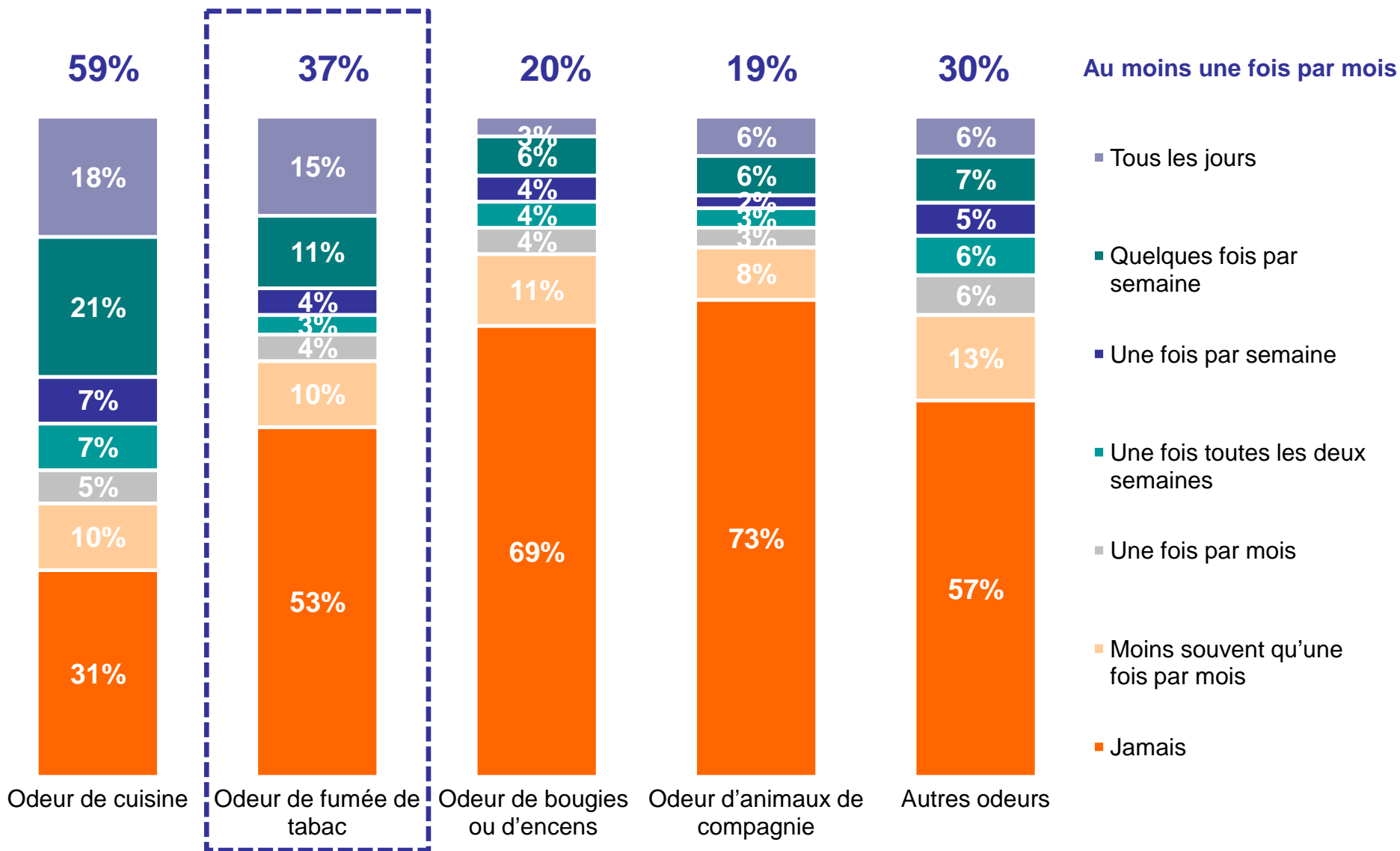
35% des foyers comptent au moins 1 fumeur

	n=1003
Région	
Montréal	36%
Québec	33%
Reste du Québec	35%
Sexe	
Hommes	35%
Femmes	36%
Âge	
18 à 34 ans	35%
35 à 54 ans	<u>40%</u>
55 ans et plus	30%

	n=1003
Éducation	
Primaire / secondaire	<u>41%</u>
Collégial / Universitaire	29%
Revenus	
Moins de 60 000\$	36%
60 000\$ et plus	34%
Enfants	
Oui	40%
Non	33%

Exposition à la fumée secondaire

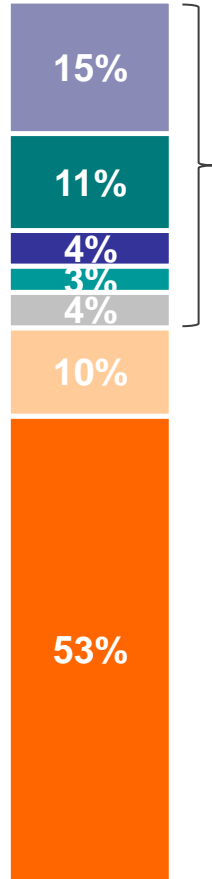
1. Au cours de vos 6 derniers mois dans un immeuble résidentiel, à quelle fréquence les odeurs suivantes se sont-elles infiltrées dans votre domicile, que ce soit à partir de l'intérieur de l'immeuble ou des environs de l'immeuble?



Au moins une fois par mois

37%

- Tous les jours
- Quelques fois par semaine
- Une fois par semaine
- Une fois toutes les deux semaines
- Une fois par mois
- Moins souvent qu'une fois par mois
- Jamais



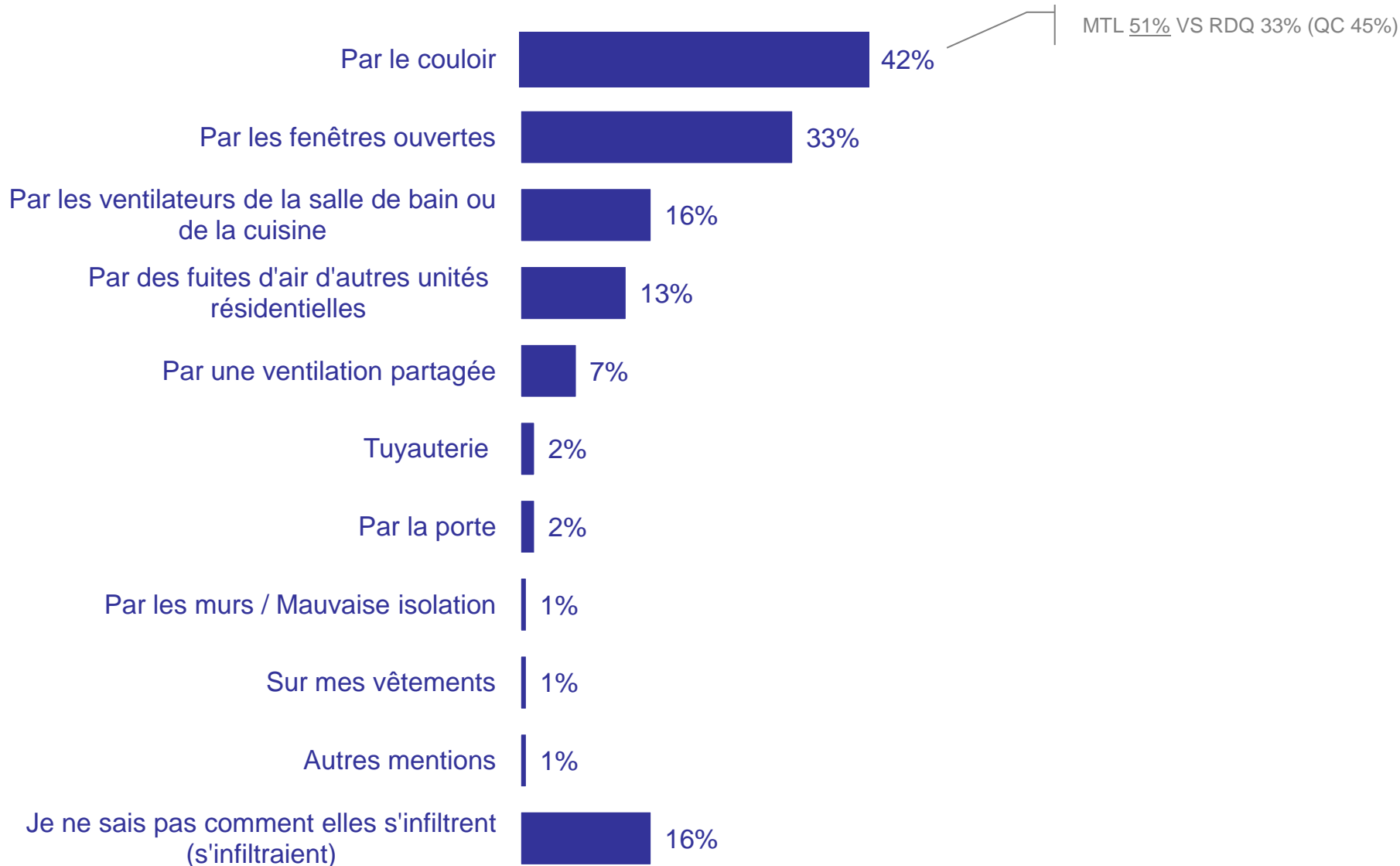
Odeur de fumée de tabac

Au moins une fois par mois surdéveloppé chez...

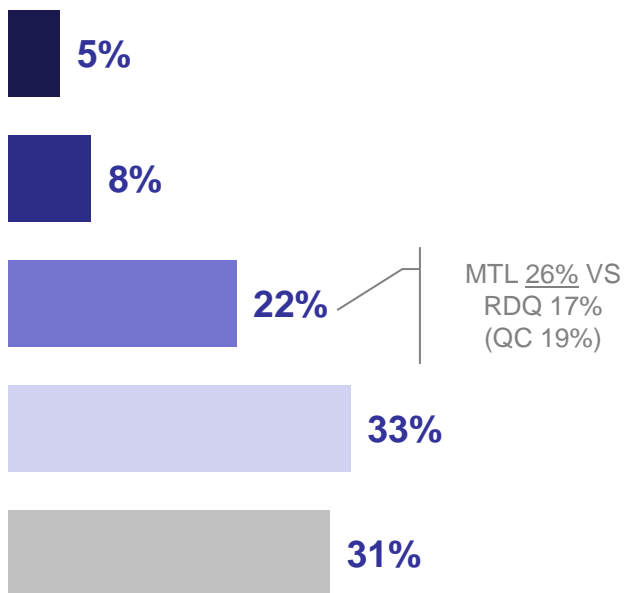
Foyer fumeur	<u>47%</u>	32%	Foyer non-fumeur
Moins de 55 ans	<u>45%</u>	24%	55 ans et plus
Primaire/secondaire	<u>43%</u>	32%	Collégial/Universitaire
Revenu < 60 000\$	<u>41%</u>	30%	Revenu > 60 000\$
Loyer/hypothèque < 800\$	<u>40%</u>	29%	Loyer/hypothèque > 800\$

Sources d'infiltration

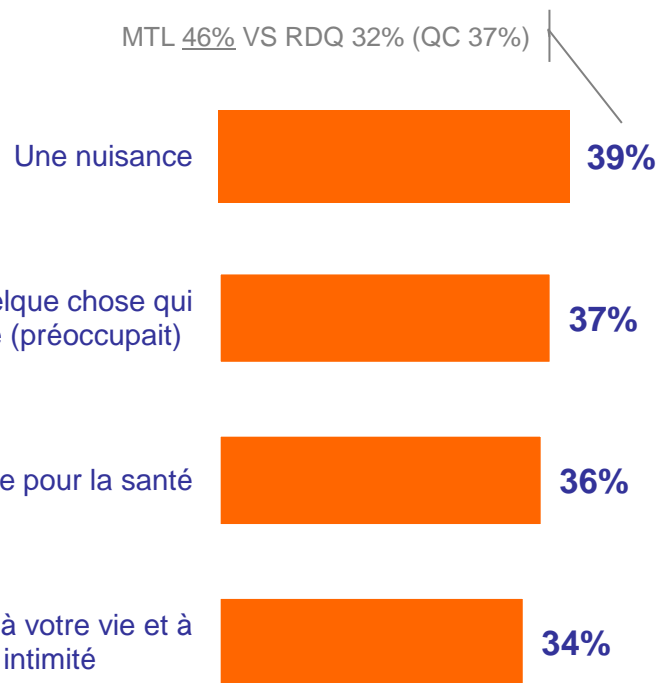
4. Habituellement, de quelle façon les odeurs de fumée de tabac s'infiltrent-elles (ou s'infiltraient-elles) dans votre domicile à partir d'une source extérieure?



- Dérangé au point de déménager
- Dérangé au point que vous avez considéré déménager mais vous ne l'avez pas fait
- Beaucoup dérangé, mais pas au point de considérer déménager
- Un peu dérangé
- Pas dérangé du tout



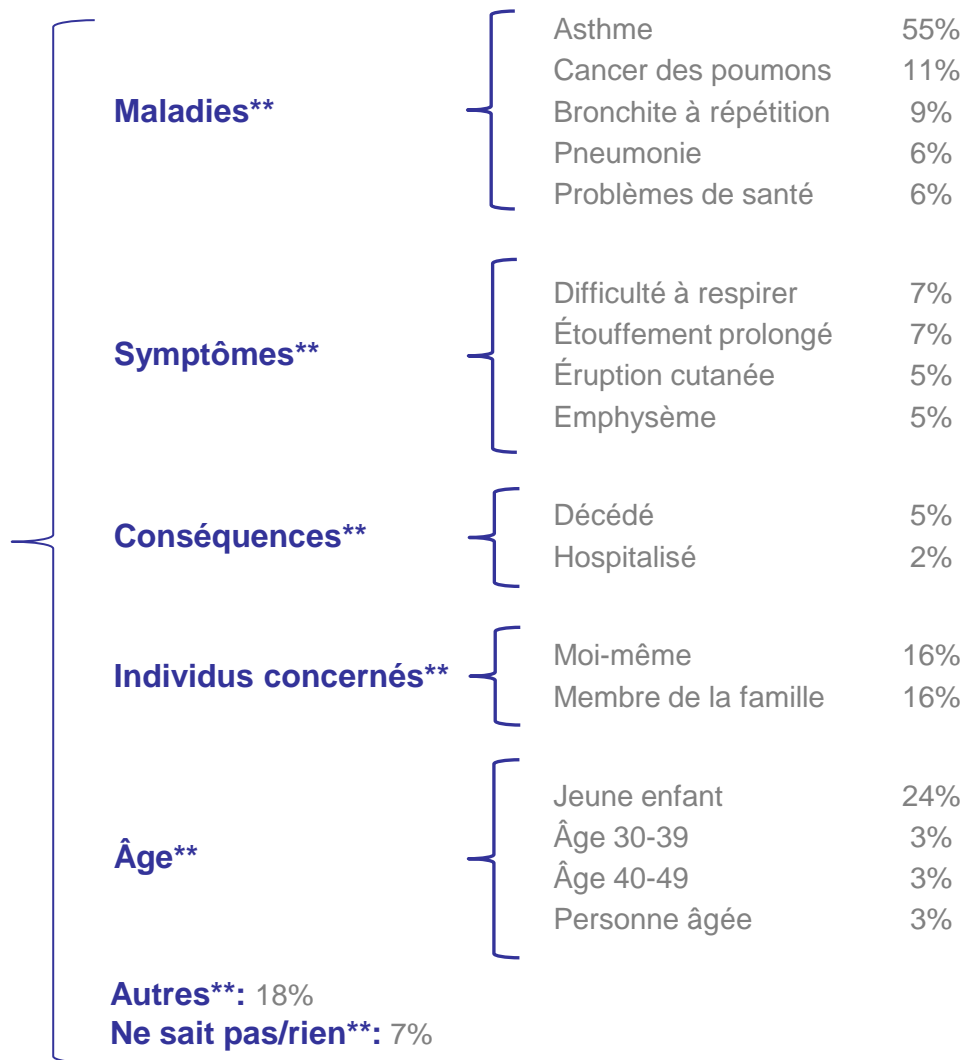
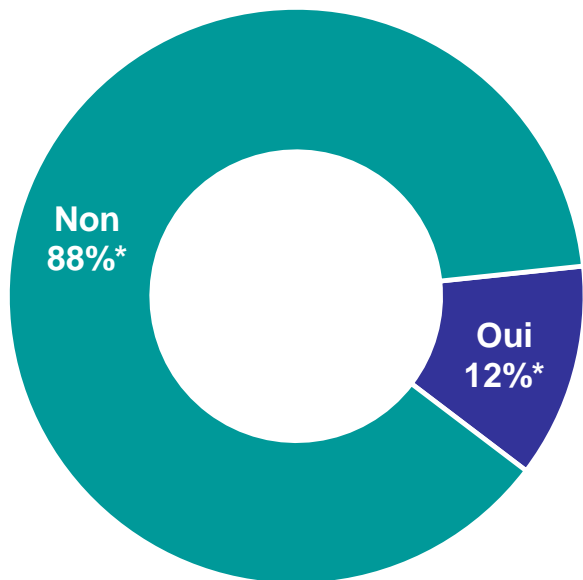
	Foyer fumeur (n=187)	Foyer non-fumeur (n=270)	Avec enfants (n=153)	Sans enfants (n=304)
Dérangé au point de déménager	1%	<u>8%</u>	<u>11%</u>	2%
Dérangé au point que vous avez considéré déménager mais vous ne l'avez pas fait	5%	<u>11%</u>	<u>15%</u>	5%
Beaucoup dérangé, mais pas au point de considérer déménager	11%	<u>30%</u>	19%	23%
Un peu dérangé	27%	<u>38%</u>	26%	<u>37%</u>
Pas dérangé du tout	<u>56%</u>	13%	28%	33%



	Foyer fumeur (n=187)	Foyer non-fumeur (n=270)	Avec enfants (n=153)	Sans enfants (n=304)	Prim. + second (n=258)	Coll + univ. (n=199)	<55 ans (n=335)	>55 ans (n=122)
Une nuisance	19%	<u>53%</u>	38%	39%	32%	<u>48%</u>	<u>42%</u>	30%
Ce n'est pas quelque chose qui vous préoccupe (préoccupait)	<u>62%</u>	19%	29%	<u>40%</u>	<u>44%</u>	27%	33%	<u>47%</u>
Un risque pour la santé	20%	<u>47%</u>	<u>43%</u>	32%	30%	<u>44%</u>	<u>38%</u>	28%
Une atteinte à votre vie et à votre intimité	16%	<u>46%</u>	36%	33%	27%	<u>43%</u>	33%	35%

Contraction d'une maladie attribuable à la fumée secondaire

6. Est-ce que vous ou un membre de votre foyer avez déjà souffert d'une maladie ou de l'aggravation d'une maladie pouvant être attribuée à l'exposition à de la fumée secondaire dans votre domicile?
 7. Pourriez-vous nous en dire plus sur cette expérience?

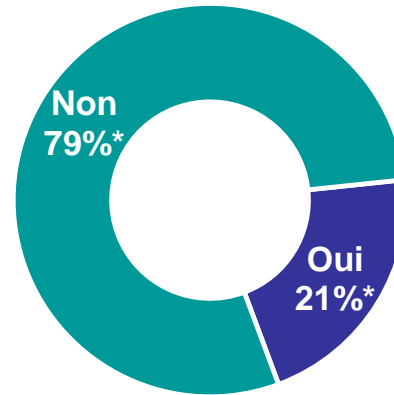


*Base: Répondants exposés à la fumée de tabac (457)

**Base: Répondants ayant été exposés à une maladie ou à l'aggravation d'une maladie pouvant être attribuée à l'exposition à de la fumée secondaire dans leur domicile (54)

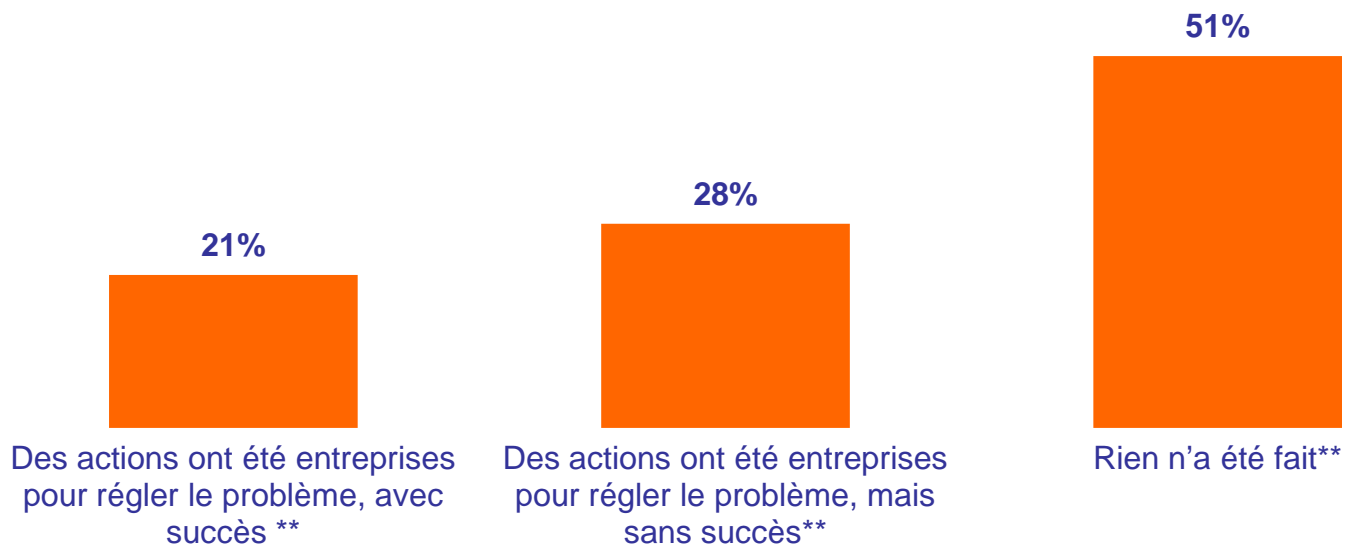
Problème soulevé auprès du propriétaire

2. Avez-vous déjà suggéré à votre propriétaire, à la compagnie de gestion de la propriété ou au syndic de copropriété que quelque chose devrait être fait contre cette odeur de fumée de tabac?
2A. Et que s'est-il passé suite à votre suggestion?



« oui » surdéveloppé chez...

Foyer non-fumeur	<u>28%</u>	11%	Foyer fumeur
Avec enfants	<u>30%</u>	17%	Sans enfants

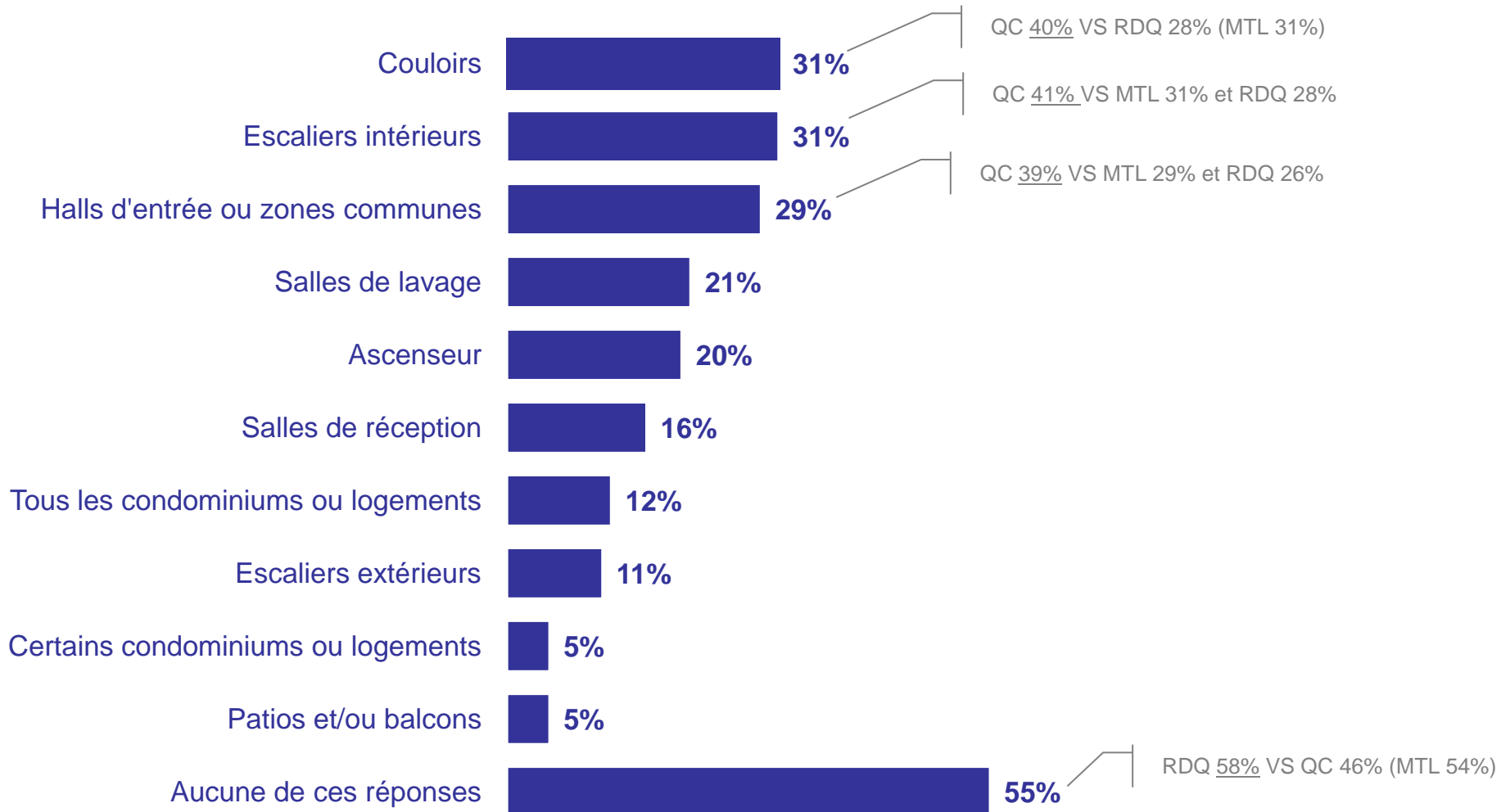


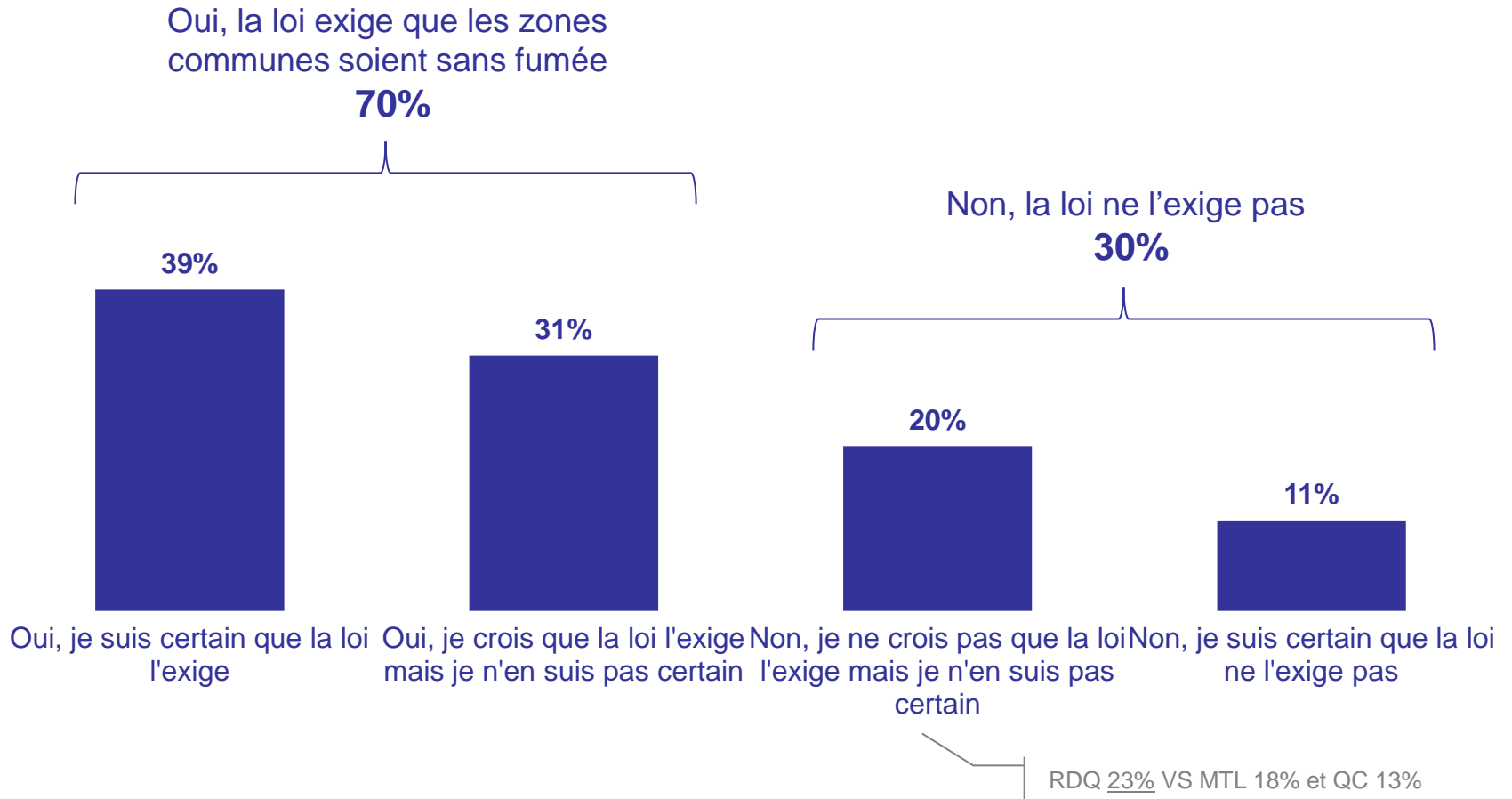
*Base: Répondants exposés à la fumée de tabac (457)

**Base: Répondants exposés à la fumée de tabac et ayant exposé ce problème à leur propriétaire, à la compagnie de gestion de la propriété ou au syndic de copropriété (98)

Endroits dans l'immeuble où il est interdit de fumer

8. Est-ce que fumer est ou était interdit dans un des endroits suivants de votre immeuble résidentiel?



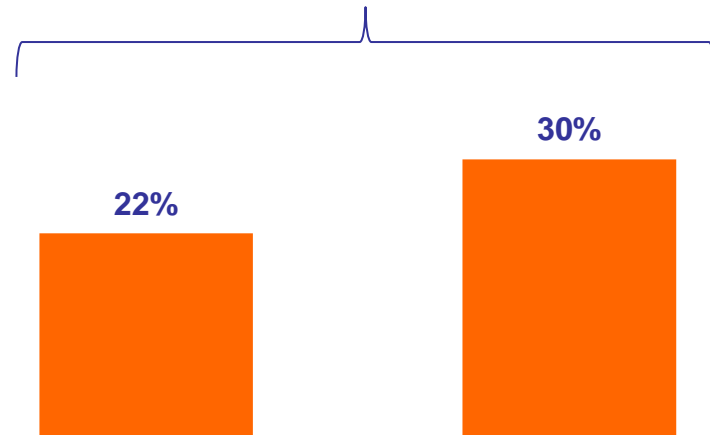


Légalité d'exiger que toutes les habitations de l'immeuble soient sans fumée

10. Selon vous, est-il légal pour les propriétaires, les compagnies de gestion de propriétés et les syndicats de copropriété d'exiger que toutes les habitations de leurs immeubles résidentiels soient sans fumée?

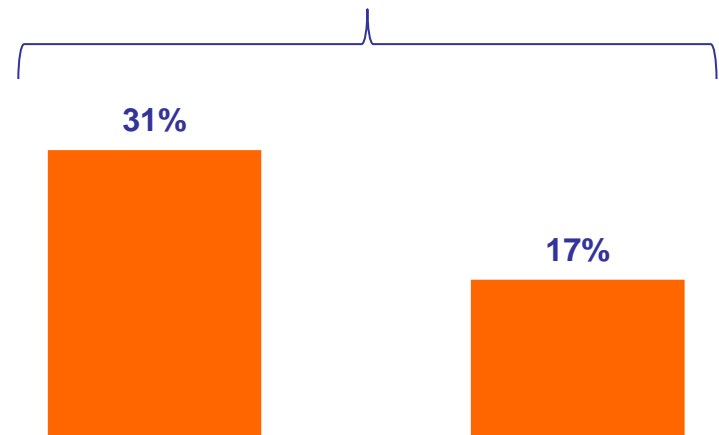
Oui, c'est légal d'exiger que toutes les habitations de l'immeuble soient sans fumée

52%



Non, ce n'est pas légal

48%



Oui, je suis certain que c'est légal

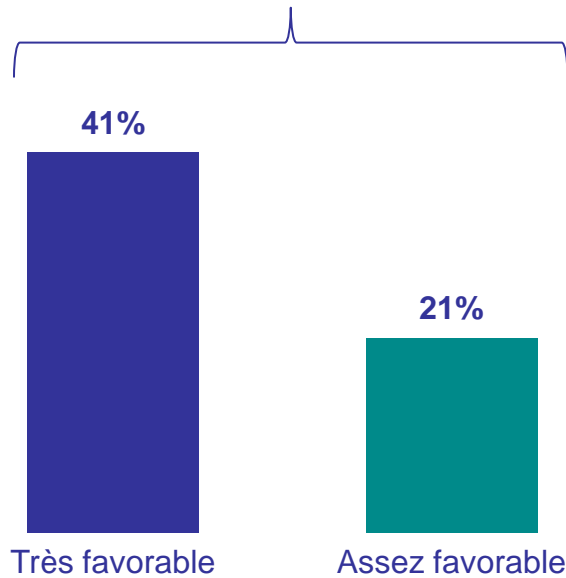
Oui, je crois que c'est légal mais je n'en suis pas certain

Non, je ne crois pas que soit légal mais je n'en suis pas certain

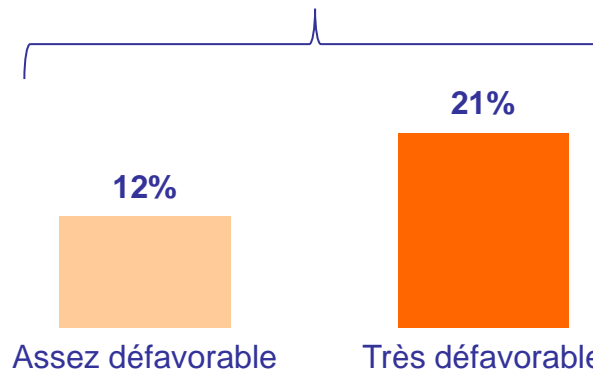
Non, je suis certain que ce n'est pas légal

« oui » surdéveloppé chez...			
Foyer non-fumeur	<u>58%</u>	41%	Foyer fumeur
Favorables aux immeubles sans fumée	<u>64%</u>	29%	Défavorables aux immeubles sans fumée

Favorable aux immeubles sans fumée
62%



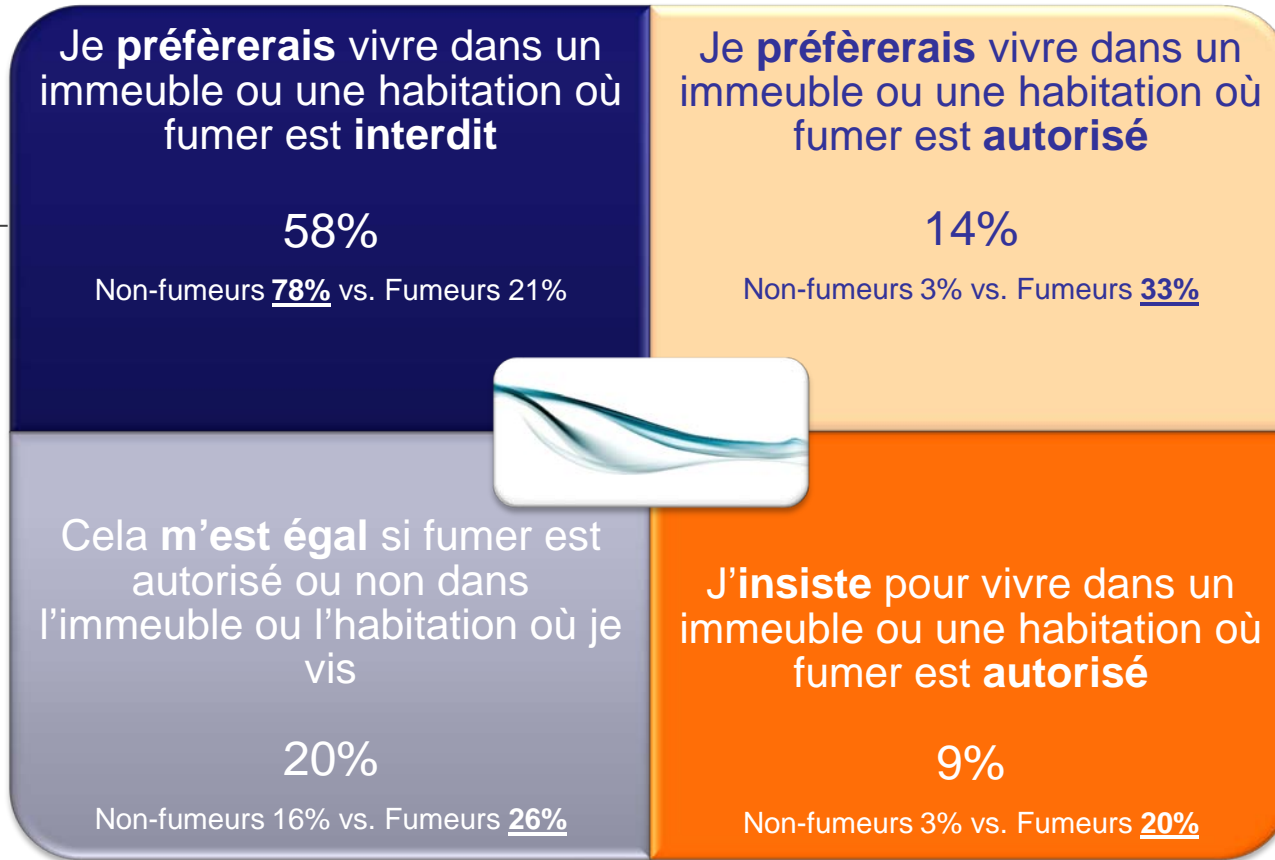
Défavorable
33%



4%
Fumer est déjà interdit dans mon immeuble

« favorable » surdéveloppé chez...

Foyer non-fumeur	<u>78%</u>	34%	Foyer fumeur
Collégial/Universitaire	<u>69%</u>	56%	Primaire/secondaire



« immeuble où fumer est interdit » surdéveloppé chez...

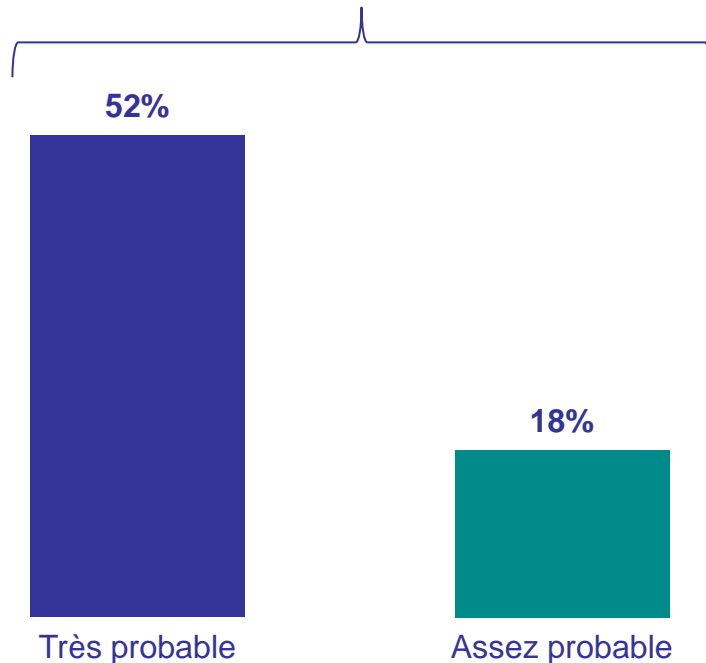
Hommes	62%	54%	Femmes
Collégial/Universitaire	65%	52%	Primaire/secondaire

Probabilité de choisir un immeuble sans fumée vs. fumeurs autorisés

13. Si deux immeubles étaient identiques en tous points, incluant le coût, mais que l'un interdisait de fumer partout, y compris dans les habitations, et que l'autre permettait de fumer, est-il très probable, assez probable, pas très probable ou pas probable du tout que vous choisiriez l'immeuble « non fumeur » plutôt que l'immeuble où fumer est autorisé?

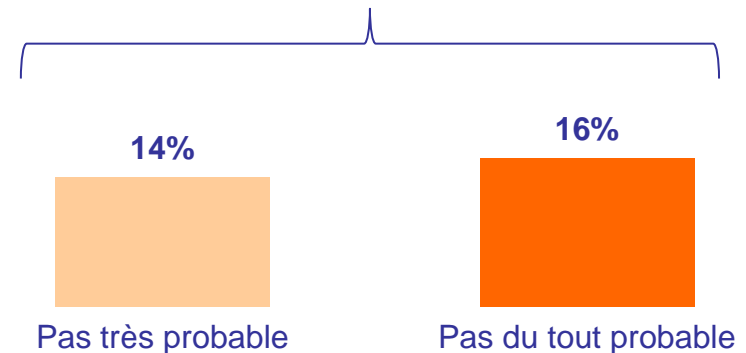
Probable de choisir un immeuble « non-fumeur »

70%



Peu probable de choisir un immeuble « non-fumeur »

30%



« probable » surdéveloppé chez...

Foyer non-fumeur	<u>89%</u>	35%	Foyer fumeur
Collégial/Universitaire	<u>77%</u>	63%	Primaire/secondaire
Revenu > 60 000\$	<u>75%</u>	68%	Revenu < 60 000\$
Hommes	<u>73%</u>	67%	Femmes



Annexes

Méthodologie, questionnaire, profil des répondants



- Cette étude a été réalisée par l'entremise d'un sondage web mené auprès de 1003 répondants issus du panel d'Ipsos Canada. La marge d'erreur statistique maximale appliquée à un échantillon de cette taille se situe à 3,1%, à un intervalle de confiance de 95%.
- Pour être admissibles, les répondants devaient être âgés de 18 ans et plus, résider ou avoir résidé (au cours des deux dernières années) dans un immeuble résidentiel comptant deux habitations ou plus et ne pas travailler dans les domaines suivants: publicité, relations publiques, politique, gouvernement, santé, pharmaceutique, marketing, publication, radio et télévision.

Collecte des données

- La collecte de données s'est déroulée du 31 janvier au 3 février 2012.

Questionnaire

- Le questionnaire, de type structuré non déguisé, comprenait 33 variables.
- Pour consulter le questionnaire, double-cliquez sur le fichier ci-contre :



Questionnaire

Traitement des données

- Les données ont été traitées au moyen du logiciel informatique QUANTUM, qui fournit les tableaux et les analyses statistiques nécessaires à la rédaction du rapport de recherche.
- Les différences significatives ont été présentées tout au long du rapport, et ce, pour les variables où des variations statistiquement significatives à 95% étaient constatées. Pour ce faire, un test de chi-carré a été utilisé afin de déceler si au moins un sous-groupe présentait un profil statistiquement différent d'au moins un autre sous-groupe. Si tel était le cas, un test de proportion a ensuite permis d'identifier quel(s) sous-groupe(s) diffère(nt) de la contrepartie.
- Afin de refléter le plus fidèlement possible le portrait de la population montréalaise, nous avons pondéré les résultats selon l'âge, le sexe et la langue en fonction de Statistique Canada (2006). Le tableau ci-contre présente les variables avant et après pondération:

	Après pondération	Avant pondération
Sexe		
Homme	48%	45%
Femme	52%	55%
Âge		
18-34 ans	27%	27%
35-54 ans	39%	38%
55 ans et +	34%	35%
Langue		
Français	87%	86%
Anglais	13%	14%

Profil des répondants

n=1003

Type d'immeuble

Duplex	19%
Triplex	17%
Tour d'habitations	14%
Condominium	14%
Logement social et/ou communautaire	7%
Coopérative	3%
Autre	27%

Montrant du loyer/hypothèque

Moins de 400 \$	14%
400 \$ à 599 \$	31%
600 \$ à 799 \$	31%
800 \$ à 1 000 \$	16%
1 000 \$ à 1 500 \$	7%
Plus de 1 500 \$	1%

Statut

Habite actuellement un immeuble	92%
A habité un immeuble dans les 2 dernières années	8%

Âge

18-24	11%
25-34	16%
35-44	19%
45-54	21%
55-64	17%
65+	17%

Taille du ménage

1 personne	25%
2 personnes	37%
3 personnes	18%
4 personnes	10%
5 personnes et plus	10%

Enfants

Moins de 5 ans (oui)	16%
5 à 18 ans (oui)	24%

Fumeur dans le ménage

Oui	35%
-----	-----

Autorisation de fumer à la maison

Oui	36%
-----	-----

n=1003

Scolarité complétée

Secondaire et moins	51%
Collégial	27%
Universitaire	22%

Revenu annuel du ménage

Moins de 10 000 \$	6%
10 000 \$ à moins de 30 000 \$	27%
30 000 \$ à moins de 45 000 \$	23%
45 000 \$ à moins de 60 000 \$	16%
60 000 \$ à moins de 75 000 \$	12%
75 000 \$ à moins de 100 000 \$	10%
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	5%
150 000 \$ et plus	1%

n=1003